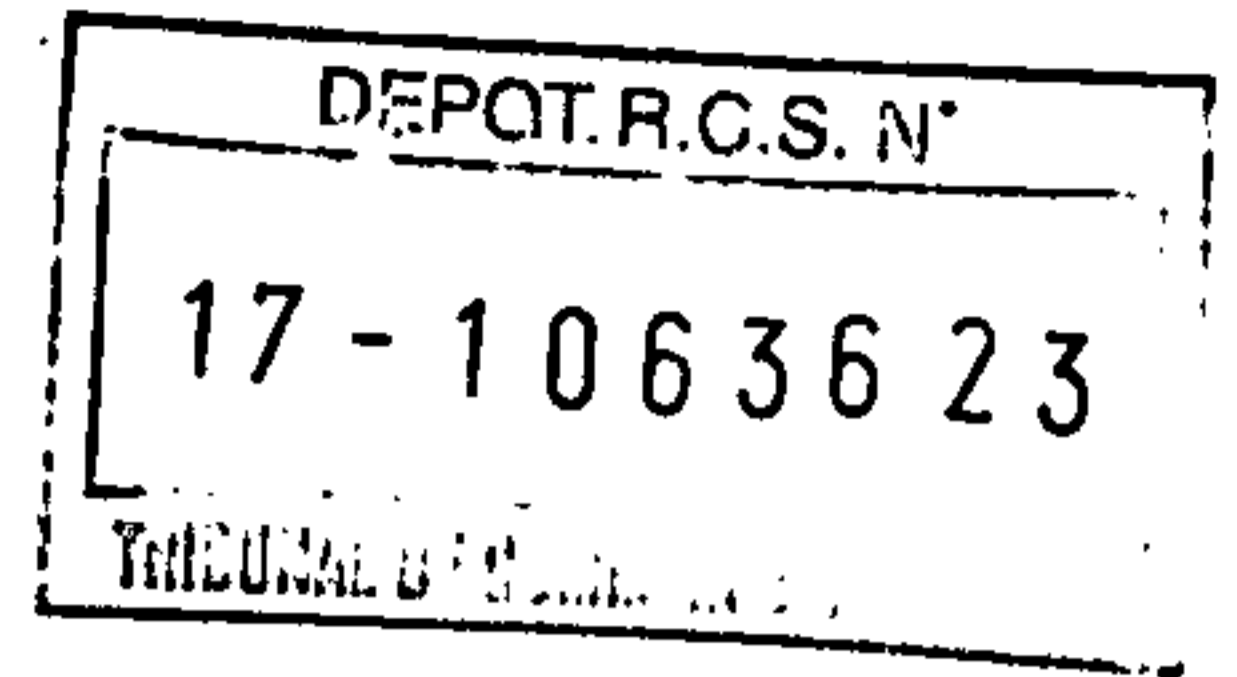


2393

99 B 705

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT ETIENNE



ORDONNANCE

Nous, Pierre LANTERMOZ, Président du Tribunal de Commerce de SAINT
ETIENNE ;

Vu la requête ci-jointe de *Le gte Casino Distribution France*

Désignons en qualité de Commissaire *aux appels*

Monsieur : *Nichel Tanet ; 7 Allée de l'Informatique à Saint Etienne*

avec la mission contenue dans la requête.

Fait à SAINT ETIENNE, le

16 OCT. 2006

Pautour



REQUETE AUX FINS DE DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE AUX APPORTS

**Monsieur le Président du Tribunal
de Commerce de Saint Etienne**

Le soussigné,

Monsieur Jean Charles NAOURI,

agissant en qualité de Représentant permanent de la société CASINO GUICHARD PERRACHON, société anonyme au capital de 171.205.275,69 euros, dont le siège social est situé à Saint Etienne (42100) - 24 rue de la Montat, identifiée sous le numéro 554 501 171 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT ETIENNE, elle-même Président de la société DISTRIBUTION CASINO FRANCE, société par actions simplifiée au capital de 44.210.321 euros, dont le siège social est situé à Saint-Etienne (42100) – 24 rue de la Montat, identifiée sous le numéro 428 268 023 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Saint Etienne

a l'honneur de vous exposer ce qui suit :

La société DISTRIBUTION CASINO FRANCE envisage de procéder à une augmentation de son capital social par voie d'apports par :

- la SOCIETE FRANCAISE D'EXPLOITATION D'HYPERMARCHES ET DE SUPERMARCHES - SFEHS, société anonyme au capital de 48.000 €, dont le siège social est situé 24 rue de la Montat – 42100 Saint Etienne, identifiée sous le numéro 389 954 785 et immatriculée au registre du Commerce et des sociétés de Saint Etienne, de deux hypermarchés situés à Angers (44) et Montpellier (34),
- la société URANIE, société par actions simplifiée au capital de 31.979.975 €, dont le siège social est situé 24 rue de la Montat – 42100 Saint Etienne, identifiée sous le numéro 380 236 547 et immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de Saint Etienne, de l'ensemble de ses supermarchés et hypermarchés,
- la société CASINO, GUICHARD PERRACHON, société anonyme, au capital de 171.205.275,69 €, dont le siège social est situé 24 rue de la Montat – 42100 Saint Etienne, identifiée sous le numéro 554 501 171 et immatriculée au Registre du Commerce et Sociétés de Saint Etienne, d'un supermarché situé à Yzon (33),
- la société TOUT POUR LA MAISON, société à responsabilité limitée au capital de 841.052 €, dont le siège social est situé 24 rue de la Montat – 42100 Saint Etienne, identifiée sous le numéro 326 590 775 et immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de Saint Etienne, d'un fonds de commerce de vente de produits non alimentaires situé à Montauban (82).

En conséquence, le soussigné prie Monsieur le Président de bien vouloir nommer tel commissaire aux apports qu'il lui plaira, chargé conformément aux dispositions de l'article L 225-147 du Code de commerce et des articles 64 et 169 du décret du 27 mars 1967 :

- d'établir un rapport écrit sur la modalité de l'apport partiel d'actif susvisé ;
- et d'apprécier la valeur des apports en nature devant être effectués à titre d'apport partiel d'actif par chacune des sociétés ci-dessus visées à DISTRIBUTION CASINO FRANCE.

Fait à Paris, le 9 octobre 2006

